

Commission Régionale des Pêches  
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries  
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca  
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas  
do Golfo da Guine.

**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE**

*« Institution spécialisée de la CEEAC »*

# **RAPPORT D'ACTIVITES**

## **DU**

# **QUATRIÈME TRIMESTRE 2016**



## **INTRODUCTION**

Le présent Rapport d'activités du quatrième trimestre 2016 a pour vocation de rendre compte des activités menées par l'Organe Exécutif permanent de la COREP au cours du dernier trimestre de l'année 2016.

Il va s'en dire que les principaux évènements qui ont eu lieu au niveau du Siège durant la période, les suites réservées aux conclusions des Sessions du Conseil des Ministres et des Réunions du Comité Technique de la COREP, notre participation aux rencontres régionales et internationales, la mise en œuvre des activités du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 au PAS II de la COREP, ainsi qu'un bref aperçu de la gestion financière et administrative de la période en examen constituent, pour l'essentiel, l'ossature dudit rapport.

### **I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE**

#### **I-1 Principales correspondances**

##### **I.1.1 Courrier transmis**

- Le 11 octobre 2016 : lettres adressées au Ministre de la Pêche et des Ressources en Eau et à Madame la Vice-Ministre de la Pêche et des Ressources en Eau de la République de Guinée Equatoriale pour souhait des sincères et chaleureux vœux d'Anniversaire à l'occasion du 48<sup>ème</sup> Anniversaire d'Indépendance de la République de Guinée Equatoriale.
- Le 12 octobre 2016 : messages officiels de Félicitations adressées à Mesdames Estelle ONDO et Chantal ABENGDANG MEBALEY, suite à leurs nominations respectivement au poste de Ministre de l'Economie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion Durable des Eco-systèmes et Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie Forestière, chargé de la Pêche de la République Gabonaise.
- Le 12 octobre 2016 : message officiel adressé aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la zone COREP relatif à la nomination de Mesdames Estelle ONDO et Chantal ABENGDANG MEBALEY en qualité de Ministre et de Ministre Délégué de la République Gabonaise.
- Le 13 octobre 2016 : lettre de demande d'autorisation pour l'organisation de l'atelier sous-régional de clôture du projet FAO – COREP sur les statistiques, adressée au Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun, Président en exercice de la COREP.
- Le 13 octobre 2016 : lettre adressée au Président en exercice de la COREP sollicitant la nomination du Président en exercice du Comité Technique de la COREP par la République du Cameroun.



- Le 14 octobre 2016 : lettre adressée au Président en exercice de la COREP portant transmission, pour signature, du communiqué final et des seize (16) Actes adoptés par le Conseil des Ministres, à sa 9<sup>ème</sup> Session Ordinaire, tenue à Yaoundé (Cameroun), les 6 et 7 octobre 2016.
- Le 24 octobre 2016 : invitation à l'atelier régional final du projet FAO – COREP/TCP/SFC/3501 sur les statistiques des pêches des Directeurs Généraux et Directeur Général de l'ANPA, du Coordonnateur du SENADEP ainsi que des Coordonnateurs nationaux des projets sur les statistiques de la zone COREP.
- Le 07 novembre 2016 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la zone COREP pour solliciter l'autorisation de participation des Directeurs Généraux et des Directeurs des Pêches, du Coordonnateur du SENADEP et du Directeur Général de l'ANPA ainsi que de tous les Coordonnateurs nationaux à l'atelier région final du projet FAO – COREP /TCP/SFC/3501 sur les statistiques.
- Le 07 novembre 2016 : message officiel de Félicitations adressé à Monsieur Americo DE OLIVEIRA DOS RAMOS pour sa nomination en qualité de Ministre des Finances, du Commerce et de l'Economie Bleue de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe.
- Le 07 novembre 2016 : message officiel adressé aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la zone COREP relatif à la nomination de Monsieur Americo DE OLIVEIRA DOS RAMOS en qualité de Ministre de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe.
- Le 09 novembre 2016 : lettre adressée à Madame la Ministre des Pêches de la République d'Angola pour souhait des sincères et chaleureux vœux à l'occasion du 41<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Indépendance de la République d'Angola.
- Le 09 novembre 2016 : Note Verbale adressée à l'Ambassade de la République d'Angola près la République Gabonaise, présentant les vœux les meilleurs à l'occasion du 41<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Indépendance de la République d'Angola.
- Le 21 novembre 2016 : lettres adressées aux Ministres de la zone COREP et au Secrétaire Général de la CEEAC pour transmission du rapport d'activités du troisième trimestre 2016.
- Le 15 décembre 2016 : lettre adressée à Madame la Ministre des Pêches de la République d'Angola et au Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo, pour transmission du communiqué final, ainsi que des Actes de la IX<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP, tenue à Yaoundé en République du Cameroun, les 6 et 7 octobre 2016.
- Le 21 décembre 2016 : note verbale du Secrétaire Exécutif de la COREP adressée au Ministre des Affaires Etrangères, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale, chargé des Gabonais de l'Etrangers, à toutes les



Missions Diplomatiques et Postes Consulaires, ainsi qu'aux Organisations Internationales et Régionales accréditées en République Gabonaises portant à leur connaissance que dans la perspective des fêtes de fin d'année 2016, son personnel sera en congé du lundi 26 décembre 2016 au lundi 02 janvier 2017 inclus.

### **❖ Courrier du Président en exercice transmis par le Secrétariat Exécutif**

- Le 1<sup>er</sup> décembre 2016 : lettre adressée à Madame la Ministre des Pêches à Luanda (Angola) relative à la relance de l'adhésion de la République d'Angola à la Convention relative au Développement Régional des Pêches dans le Golfe de Guinée.

En dépit de l'adoption par l'Assemblée Nationale, des Instruments d'adhésion de ce pays à la COREP depuis septembre 2014, et cette adhésion n'étant pas toujours effective de nos jours, le Président en exercice, au nom du Conseil, a sollicité l'implication personnelle de Madame la Ministre auprès des instances angolaises compétentes, pour le parachèvement de cette procédure.

- Le 1<sup>er</sup> décembre 2016 : lettre adressée au Ministre de la Pêche et des Ressources en Eau à Malabo (Guinée Equatoriale) relative à l'adhésion de la République de Guinée Equatoriale à la Convention relative au Développement Régional des Pêches dans le Golfe de Guinée.

Tout en saluant l'engagement de Monsieur le Ministre de tout mettre en œuvre pour accélérer la procédure de l'adhésion à la COREP de son pays, le Président en exercice dans sa lettre, a souligné, entre autres, qu'en tant qu'Eminent Etat Membre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la République de Guinée Equatoriale, par son adhésion à la COREP, renforcera davantage, la coopération régionale dans le sens de l'exploitation responsable des pêches et du développement durable de l'aquaculture.

### **I.1.2 Courrier réceptionné**

- Le 21 octobre 2016 : note verbale de l'Ambassade de la République d'Angola au Gabon informant que Madame la Ministre des Pêches de la République d'Angola accuse réception d'envoi des rapports de mission de la COREP et remercie sincèrement le Secrétariat Exécutif de la COREP.
- Le 03 novembre 2016 : lettre de Madame le Ministre de l'Economie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion Durable des Ecosystèmes de la République Gabonaise adressée au Secrétaire Exécutif de la COREP pour le remercier pour la courtoisie et la sollicitude dont il a fait preuve à son endroit suite à sa



nomination en qualité de membre du Gouvernement de la République Gabonaise.

- Le 15 novembre 2016 : lettre du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun, Président en exercice de la COREP, portant nomination du Président du Comité Technique de la COREP en la personne du Docteur BELAL EMMA, Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques.
- Le 12 décembre 2016 : lettre du Ministre de l'Economie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion Durable des Ecosystèmes du Gabon pour accuser réception de la correspondance qui lui a été adressée par le Secrétaire Exécutif de la COREP l'informant de la nomination de Monsieur Americo DE OLIVEIRA DOS RAMOS en qualité de Ministre des Finances, du Commerce et de l'Economie Bleue de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe.
- Le 23 décembre 2016 : note verbale de l'Ambassade de Turquie au Gabon informant de l'ouverture à l'Ambassade d'un livre de condoléances les 15 et 16 décembre 2016 suite au double attentat perpétré à Istanbul, le samedi 10 décembre 2016.
- Le 23 décembre 2016 : note verbale de l'Ambassade de la Fédération de Russie en République Gabonaise informant de l'ouverture à l'Ambassade d'un livre de condoléances les 21 et 22 décembre 2016 suite à l'assassinat de l'Ambassadeur de Russie en Turquie, Son Excellence Monsieur Andreï KARLOV, le 20 décembre 2016 à Ankara.
- Le 23 décembre 2016 : note verbale de l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne au Gabon, informant de l'ouverture à l'Ambassade, d'un livre de condoléances les 22 et 23 puis le 27 décembre 2016, suite à l'attentat survenu le lundi 19 décembre 2016 à Berlin.
- Le 23 décembre 2016 : lettre du Secrétaire Exécutif de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) relative à l'information selon laquelle le Comité Mixte du Fonds de Promotion de la Pêche (FPP), a donné son accord de principe pour l'octroi d'une subvention de quarante cinq mille (45 000) USD, soit environ vingt huit millions huit cent mille (28 800 000) FCA à la COREP pour la réalisation du projet portant sur l'«Elaboration des registres nationaux et régionaux des navires de pêche industrielle dans la région COREP ».
- Le 27 décembre 2016 : lettre de Remerciements adressée au Président en exercice de la COREP par Madame le Ministre de l'Economie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion Durable des Ecosystèmes du Gabon pour la marque d'attention qu'il a bien voulu manifester à son égard suite à sa nomination en qualité de membre du Gouvernement de la République Gabonaise.



Madame le Ministre a notifié rester convaincue de l'impact que joue la COREP et, qu'elle ne manquerait pas de consulter le Président en exercice dans le cadre de ses missions.

- Le 28 décembre 2016 : note verbale de la Direction Générale du Protocole d'Etat du Cabinet du Président de la République Gabonaise, communiquant les modalités du déroulement de la cérémonie de présentation des vœux de Nouvel An du Corps Diplomatique à Son Excellence Monsieur le Président de la République et à Madame Ali BONGO ONDIMBA, le 04 janvier 2017.

## ***I-2 Des invitations***

### **Pour les invitations avec effets au quatrième trimestre 2016**

- Invitation du Directeur Général de l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture (ANPA) de la République Gabonaise à la réunion relative au lancement du projet de renforcement des capacités de lutte contre la pêche INDNR, projet financé par la FAO, qui s'est tenue à Libreville (Gabon), le 11 octobre 2016 dans la salle de réunion de l'ANPA.
- Invitation du Ministre de l'Agriculture et des Pêches du Royaume du Maroc à participer à la COP 22 : journée de l'océan « Dialogue et Solutions pour l'économie des océans en Afrique » Marrakech (Maroc), le 12 novembre 2016.
- Invitations du Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat, Président en exercice de la CEEAC et, du Secrétaire Général de la CEEAC, à prendre part aux cérémonies d'ouverture et de clôture de la Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC qui ont eu lieu le 30 novembre 2016 à l'Auditorium du Palais Renovation à Libreville. Il s'est agi d'un Sommet sur la situation politique et sécuritaire en Afrique Centrale.
- Invitation du Directeur du Bureau Sous-régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique pour l'Afrique (BSR- AC/CEA) à la 7<sup>ème</sup> Session du mécanisme sous-régional d'appui du système des Nations Unies aux Programmes de l'Union Africaine et du NEPAD en Afrique Centrale, les 6 et 7 décembre 2016, à Libreville (Gabon).
- Invitation du Secrétaire Exécutif de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) à participer à l'Atelier « vers une journée internationale de lutte contre la pêche illicite non déclarée et non règlementée : l'adoption de l'Accord sur les mesures du Ressort de l'Etat du Port, une étape essentielle », du 6 au 08 décembre 2016, à Tanger (Maroc).



- Invitation de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon au Gabon et Madame de leur faire l'honneur d'assister à la réception qu'ils ont donné à leur résidence, le 07 décembre 2016 à l'occasion du 83<sup>ème</sup> Anniversaire de Sa Majesté l'Empereur AKIHITO.
- Invitation du Coordonnateur du Projet EAF-Nansen de la FAO à participer à la réunion post-campagnes scientifiques sur le recrutement de la sardinelle en Angola, Congo et Gabon, le 15 décembre 2016, à Libreville (Gabon).
- Invitation du Président en exercice de la Conférence des Ministres du Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée (CPCO) à prendre part à la 9<sup>ème</sup> Conférence des Ministres du CPCO qui a eu lieu, le 16 décembre 2016, à Monrovia (Libéria).
- Invitation du Directeur Général de l'ANPA à la journée portes ouvertes au CAPAL, le samedi 17 décembre 2016. Cette journée avait pour but de faire découvrir aux populations de la communauté urbaine de Libreville, ainsi qu'à celle de l'intérieur du pays le « Marché aux poissons de Libreville » en passe de devenir le marché de référence du Gabon en matière de commercialisation des produits de la pêche.
- Invitation du Doyen du Corps Diplomatique à une réunion tenue le mardi 13 décembre 2016, en vue d'échanger sur le projet de Discours du Corps Diplomatique à l'occasion de la Cérémonie de présentation des vœux de nouvel an 2017 à Son Excellence Monsieur le Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat.

Pour l'invitation avec effet au premier trimestre 2017 :

- Invitation du Chargé de Bureau au Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale à participer, le vendredi 06 janvier 2017, au Siège du Bureau Sous-régional, à l'Atelier de restitution des résultats de l'évaluation du Cadre de Programmation Pays (CPP), signé entre le Gabon et le Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale dans un cadre de coopération couvrant la période de 2013 à 2016.

***I-3 Des audiences***

- Le Secrétaire Exécutif a été reçu en audience le 12 octobre 2016, au Siège du Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale, par le Coordonnateur dudit Bureau en présence de l'Expert Pêche et Aquaculture.

Le point sur la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation 2016, le financement par la FAO d'autres activités de la COREP à la fin de la mise en œuvre du TCP/SFC/FAO-COREP/3501 « *Renforcement de collecte de données des pêches en Afrique*



Centrale », le 30 novembre 2016 ainsi que d'autres questions d'intérêt commun ont été au centre de cet entretien hautement cordial et fructueux.

- Une délégation d'experts SCS conduite par Monsieur Jean Luc LE JEUNE accompagné de Monsieur Lionel KINADJIAN, Expert Pêche et Aquaculture au Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale a été reçue en audience le 13 octobre 2016, par le Secrétaire Exécutif en présence de l'Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation.

Au cours des échanges, les Experts SCS ont présenté le TCP/GAB/3501 BABY 02 « *Renforcement des capacités de lutte contre la pêche INDNR au Gabon* ».

Le Secrétaire Exécutif de la COREP a saisi cette opportunité pour informer au mieux les experts SCS de l'évolution du projet du Plan d'Action Stratégique Régional (SCS) initié par la COREP avec l'appui technique de Monsieur LE JEUNE, ainsi que de l'adoption par le Conseil des Ministres de la COREP en octobre 2016 :

- du Plan d'Action Stratégique Régional en matière de SCS de la COREP et des Plans Stratégiques Nationaux de développement et de mise en œuvre du SCS des pêches ;
- de biens d'autres instruments régionaux clés de gouvernance des pêches notamment : gestion de capacités des pêches, (PAR – CAPACITES), Plan d'Action Régional de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non règlementée (PAR-PECHE INDNR), convention sur les Conditions Minimales d'accès à la ressource (CRMA), etc.

## **II. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE**

- Nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique : la situation reste inchangée car l'Angola et la Guinée Equatoriale n'ont toujours pas accompli cette procédure.
- Régularisation des contributions statutaires annuelles et du paiement des arriérés des contributions : trois versements ont été enregistrés au cours de ce 4ème trimestre 2016 (la République du Cameroun, la République Gabonaise et la CEEAC).
- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : par lettres N°32 et 33/PR-COREP/16 du 1er décembre 2016, le Président en exercice a demandé à l'Angola et à la Guinée Equatoriale de concrétiser l'engagement d'adhésion de leurs pays à la Convention de la COREP.
- La IXème Session Ordinaire du Conseil des Ministres a effectivement eu lieu, les 06 et 07 octobre 2016 à Yaoundé en République du Cameroun.



Elle a été précédée par la 13ème Réunion du Comité Technique, du 03 au 05 octobre 2016.

### **III. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES**

- Treizième Réunion du Comité Technique de la COREP Yaoundé (Cameroun), 3-5 octobre 2016 ;
- Neuvième Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP, Yaoundé (Cameroun), les 6 et 7 octobre 2016 ;
- Forum et Réunion conjointe des Comités de Pilotage régionaux du Projet EAF-Nansen, Abidjan (Côte d'Ivoire), 16 – 20 octobre 2016 ;
- Réunion consultative des experts sur le développement d'une stratégie de sortie du projet « renforcement des capacités institutionnelles pour la bonne gouvernance du secteur des pêches en Afrique », Naivasha (Kenya) ; 24-29 octobre 2016 ;
- Atelier de concertation des parties prenantes sur le commerce transfrontalier du poisson, Douala (Cameroun), 31 octobre – 04 novembre 2016 ;
- COP 22 « Dialogue et Solutions pour l'économie des océans en Afrique » Marrakech (Maroc), 11-14 novembre 2016 ;
- Atelier sous-régional de clôture du Projet FAO – COREP/TCP/SFC/3501 « Renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale », Douala (Cameroun), 23 – 25 novembre 2016 ;
- Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), Libreville (Gabon), 30 novembre 2016 ;
- Atelier « *vers une journée internationale de la lutte contre la pêche illicite non déclarée et non règlementée : l'adoption de l'Accord sur les mesures du Ressort de l'Etat du Port, une étape essentielle* », Tanger (Maroc), 05-10 décembre 2016 ;
- Septième Session du Mécanisme sous-régional d'appui du système des Nations Unies aux Programmes de l'Union Africaine et du NEPAD en Afrique Centrale, Libreville (Gabon), les 6 et 7 décembre 2016 ;
- Réunion post-campagnes scientifiques sur le recrutement de la sardinelle en Angola, Congo et Gabon, Libreville (Gabon), le 15 décembre 2015.



## **IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D’ACTION STRATEGIQUE**

### **IV-1. Avec l’appui des partenaires**

#### **IV.1.1 Le projet de renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale (projet FAO : TCP/SFC/3501), en cours d’exécution depuis mai 2014 et clôturé le 30 novembre 2016**

L’atelier sous-régional de clôture dudit projet s’est tenu à Douala en République du Cameroun, du 23 au 25 novembre 2016.

Ont pris part à cet atelier les Directeurs Généraux et Directeurs des Pêches des pays membres de la COREP, les fonctionnaires en charge des statistiques des pêches directement impliqués dans la collecte et l’analyse des données pour chaque pays membre de la COREP (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo et Sao Tomé e Principe), le Secrétariat Exécutif de la COREP et une équipe d’appui technique de 5 personnes de la FAO(Siège /Rome, FAO/SFC/ Libreville et FAO/Cameroun).

Cet atelier de clôture avait pour objectifs de faire :

- un bilan/évaluation détaillé des résultats finaux du Projet TCP/SFC/3501 et des enseignements qui en découlent ;
- une évaluation de la durabilité/viabilité des systèmes développés avec les appuis apportés par le Projet;
- le point sur les actions prioritaires à mener à court et moyen termes pour consolider les acquis et assurer leur pérennité au-delà du Projet.

La mise en œuvre du TCP/SFC/3501 a permis, entre autres, ce qui suit :

- l’amélioration des systèmes de collecte de données des pêches par échantillonnage ;
- la mise en place d’une application de base de données pour certains pays et pour d’autres l’amélioration de celles existantes ;
- une mise à jour automatisée des bases de données par importation via internet des informations collectées issues des tablettes Android ;
- l’élaboration d’un document de méthodologie qui présente la stratégie d’échantillonnage retenue ainsi que les outils de collecte : “Cours de formation internationale en statistiques des pêches et collecte de données” Circulaire FIAS/C1091 <http://www.fao.org/3/a-i3639f.pdf> ;
- le développement du manuel de formation pour la collecte sur tablette ;
- le renforcement des capacités des agents responsables du système statistique des Pays de la Zone COREP ;
- la formation d’agents de terrain (enquêteurs) ;
- l’acquisition d’équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes, tablettes Android, etc).



Les difficultés rencontrées par tous les pays portent essentiellement sur le manque de motivation pour le personnel de collecte (enquêteurs), les contraintes de mobilité du personnel de collecte (absence de moyens de déplacement : moto, pirogue hors-bord, etc.) pour se rendre sur les sites de collecte), le non-respect des consignes de collecte (fréquence de collecte et tailles d'échantillons non respectées) et les difficultés à renseigner le formulaire sur l'effort de pêche.

Au titre des perspectives, les activités à envisager après la clôture du projet pour assurer la viabilité des acquis et leurs impacts, sont :

- un appui technique pour la prise en main des bases de données et leur développement ;
- le plaidoyer auprès des administrations pour une inscription d'une ligne budgétaire annuelle dédiée à la collecte des statistiques de pêche ;
- l'actualisation régulière de la base de sondage par la réalisation de nouvelles enquêtes dans les pays.

L'Atelier a formulé les recommandations suivantes :

➤ A l'endroit des Etats

- Assurer le financement pérenne de fonctionnement et d'investissement des services statistiques (salaires, moyens d'enquête, enquête cadre...).
- Poursuivre les formations de recyclage des acteurs impliqués dans les services statistiques (enquêteurs, agents de saisie, responsables statistiques) dans les domaines de la collecte de données, de la gestion de base de données, de l'utilisation d'Open ARTFISH... ;
- Appuyer le renforcement de la collecte de données socio-économiques ;
- Développer les bases de données (ou module dans les bases de données existantes) pour stocker les données d'enquête socio-économique ;
- Trouver les incitations adaptées et pérennes permettant de motiver le personnel de collecte ;
- Sensibiliser les pêcheurs sur la nécessité de fournir les informations de captures ;
- Acquérir des serveurs pour la base de données et système de tablettes pour les pays ne disposant pas de serveur ;
- Acquérir les moyens de déplacement nécessaires (véhicules, motos, vélos, moteurs hors-bord) pour faciliter les travaux d'enquête sur le terrain ;
- Capitaliser au niveau national les acquis du Projet pour la pêche artisanale maritime et promouvoir l'extension du dispositif à la pêche continentale ;
- Actualiser la base de sondage par la réalisation des nouvelles enquêtes-cadres ;



- Etendre le système de collecte des données à la pêche continentale ;
  - Mettre en place une structure de suivi des acquis du Projet à travers le service ministériel en charge des statistiques des pêches au niveau des pays.
- A l'endroit de la COREP
- Mettre en place, au sein du Sous-Comité Scientifique, un groupe de travail sur les statistiques et le rendre fonctionnel.
  - Rechercher les financements pour appuyer davantage les statistiques de pêche dans la sous-région (volet base de données sous régional COREP-SIPA).
  - Ajouter dans la base de données sous régionale un champ sur la valeur de la production en CFA ;
  - Renforcer la coordination et la recherche des synergies entre les actions en cours dans la sous-région, sur les systèmes de collecte de données et des bases de données ;
  - Renforcer la collaboration avec les autres projets en cours dans la sous-région sur les statistiques de pêche, notamment en Guinée-Equatoriale et en Angola ;
  - Elaborer un manuel d'utilisation de l'application de la base de données sous régionale.
- A l'endroit du Groupe de travail sur les statistiques :
- Résoudre le problème de l'identification correcte des espèces. A ce sujet, le guide de terrain pour les principales espèces marines pêchées en Guinée Equatoriale, élaboré par le Projet UTF/EQG/005/EQG (FAO 2016), pourra servir de document de référence.
  - Développer une plateforme électronique d'échange (Email, WhatsApp, Viber...) entre les Coordinateurs Nationaux.
- A l'endroit des Services en charge des statistiques (Etats)
- Collaborer avec le Comité Technique à travers le Sous-Comité Scientifique dans les échanges des informations statistiques.
  - Maintenir la dynamique amorcée par le projet en matière d'amélioration des systèmes de collecte et de traitement des données statistiques.
  - Inscire et exécuter le budget annuel affecté à la collecte des statistiques de pêche pour garantir la poursuite des actions amorcées par le projet/appropriation des acquis du projet par les Etats.



➤ A l'endroit de la COREP et des Etats Membres :

Les participants ont demandé la poursuite de l'étude sur l'évaluation du PIB des pêches, qui est perfectible, pour couvrir une année calendaire et devant être actualisée régulièrement.

Ils ont souhaité voir cette étude s'étendre également au segment d'exploitation de la pêche industrielle et à celui de la pêche artisanale continentale.

Les participants ont également demandé à la COREP et à ses Etats Membres de rechercher des partenaires pour les appuyer en matière de développement de Système d'Information sur les Pêches et l'Aquaculture (COREP-SIPA).

**N.B.** : *Le rapport de l'atelier donne beaucoup plus de détails sur les forces et faiblesses des systèmes de collecte de chaque pays, tout en donnant des orientations précises pour leur amélioration. Ainsi, il appartient à chaque pays de s'appropriier ledit rapport et de se fixer les priorités pour la pérennisation des résultats du projet.*

**IV.1.2 La poursuite des négociations avec différents partenaires techniques et financiers (UA-BIRA, COMHAFAT, NEPAD, Banque Mondiale...) pour la mise en œuvre des actions inscrites au programme de travail 2016.**

La COREP poursuit les négociations avec le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) pour solliciter son appui dans la réalisation de son programme, notamment en ce qui concerne la lutte contre la pêche INDNR (renforcement des systèmes SCS), la promotion de l'aquaculture (mise en place de centre d'excellence), la valorisation et la commercialisation des produits de la pêche. C'est dans ce contexte qu'un atelier de Concertation des Parties Prenantes sur le Commerce Transfrontalier du Poisson et Produits de Pêches, d'un des Corridors de l'Afrique Centrale, s'est tenu à Douala/Cameroun, du 1er au 3 Novembre 2016.

Des négociations sont également en cours avec la COMHAFAT pour l'élaboration des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle.

**IV-2. Sur fonds propres**

Plusieurs projets sont inscrits au programme de la COREP, mais ils n'ont pas pu démarrer faute des moyens financiers, notamment :

- Le projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche.
- Le projet de création du Centre Régional d'Excellence en Aquaculture.



Toutefois, on a noté une avancée très significative avec l'adoption du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 de la COREP (ou PAS II), du Manuel de procédures des opérations budgétaires et comptables ainsi que des instruments régionaux clés de gouvernance des pêches et des textes connexes à la Convention révisée de la COREP par la 9<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres, tenue à Yaoundé au Cameroun, les 06 et 07 octobre 2016. Il s'agit de :

➤ Instruments régionaux clés de gouvernance des pêches :

- Plan Stratégique Régional en matière de système de Suivi, Contrôle et Surveillance des pêches (SCS) de la COREP ;
- Plans Stratégiques Nationaux de développement et de mise en œuvre du système de Suivi, Contrôle et Surveillance des pêches (SCS) ;
- Plan d'Action Régional de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (PAR-Pêche INDNR) ;
- Plan d'Action Régional de gestion des capacités de pêche (PAR – CAPACITES) ;
- Convention Relative à la Détermination des Conditions Minimales d'Accès, d'Exploitation et de Commerce des Ressources Halieutiques à l'intérieur des zones maritimes sous juridiction des Etats Membres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (CRMA) ;
- Observatoire économique régional de la pêche ;
- Plan Régional d'Aménagement du stock partagé de sardinelles entre la République d'Angola, la République Gabonaise, la République du Congo et la République Démocratique du Congo ;
- Protocole relatif à la mise en place et à la gestion d'un système d'information sur les pêches et l'aquaculture en Afrique Centrale.

➤ Textes connexes à la Convention Révisée de la COREP

- Statuts de la COREP ;
- Statuts du personnel de la COREP ;
- Règlement intérieur du Conseil des Ministres de la COREP ;
- Règlement intérieur du Comité Technique de la COREP ;
- Règlement intérieur du Sous-Comité Scientifique de la COREP.

**N.B. :** *La priorité en 2017 sera de procéder à l'édition et à la publication de ces textes pour une appropriation par les Etats Membres et pour la mobilisation des partenaires techniques et financiers.*



## V. GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

### V-1 Gestion Financière

La gestion financière de la COREP à la fin du quatrième trimestre 2016, se présente ainsi qu'il suit:

(Oct, Nov, Déc)

Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
01-juil-16	<b>Report</b>	<b>45 465 790</b>		
	Recettes	94 374 983		
	<b>Recettes cumulés</b>	<b>139 840 773</b>		
	Dépenses	88 278 706		
	<b>Reste:</b>	<b>51 562 067</b>		
	<b>NB:</b>			
	<i>Recettes</i>			
07/10/2016	* Virement - contributions Cameroun	43 000 000		
12/10/2016	* R/sement frais pr achat d'un billet	702 950		
12/10/2016	* R/sement frais pr achat d'un billet	448 500		
18/10/2016	* Règlement sinistre	513 700		
24/10/2016	* R/sement frais pr achat d'un billet	288 855		
26/10/2016	* Annulat <sup>o</sup> écriture (salaire Joseph -septemb.)	243 128		
02/11/2016	* Ver/ment reliquat Com. Tec & Con. Min.	5 568 900		
03/11/2016	*Virement subvention CEEAC	35 000 000		
30/12/2016	*Virement arriérées contributions Gabon	8 608 950		
	<b>Sous-total:</b>	<b>94 374 983</b>		
	<i>Dépenses</i>			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et de la CEEAC:			
31-oct-16	mois d'octobre		46 483 181	
30-nov-16	mois de novembre		29 388 159	
31-déc-16	mois de décembre		12 407 366	
	<b>Sous-total:</b>		<b>88 278 706</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>139 840 773</b>	<b>88 278 706</b>	<b>51 562 067</b>



## **V-2 Gestion Administrative**

### **V.2.1 Gestion des Ressources Humaines**

Après deux périodes d'essais de trois (3) mois, respectivement du 1er mars au 31 mai 2016 et du 1er juin au 31 août 2016, suivi d'une période de stage d'un mois effectué à Poitiers en France en septembre 2016, l'Agent chargé du Service Information/Communication, a été définitivement recruté le 03 octobre 2016.

L'Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation a bénéficié d'un congé partiel de douze (12) jours ouvrés allant du 21 au 31 octobre et du 04 au 08 novembre 2016 inclus.

La Secrétaire Comptable qui avait bénéficié d'une autorisation d'absence de trois (03) mois, pour la période allant du 1er septembre au 30 novembre 2016, afin de poursuivre son traitement de chimiothérapie spécifique à l'Institut National d'Oncologie de Casablanca au Maroc a repris son service le 1er décembre 2016.

L'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique, et l'Assistante du Secrétaire Exécutif ont également pris leur deuxième tranche de congés partiels en décembre 2016.

### **V.2.2 Gestion du patrimoine**

L'assurance du véhicule de marque : Peugeot 607, immatriculé « CEEAC 05 » affecté à la COREP a été renouvelé au mois de novembre 2016.

Dans le but de toujours maintenir en bon état son mobilier, le Secrétariat Exécutif a fait entretenir les splits au mois de novembre 2016.

## **CONCLUSION**

Au terme de ce rapport d'activités du quatrième trimestre de l'an 2016 finissant, nous garderons présent à l'esprit les conclusions et recommandations de la IX<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP, tenue les 6 et 7 octobre 2016 à Yaoundé en République du Cameroun.

Il sied de souligner que cette session était un enchantement pour le Secrétariat Exécutif de la COREP au motif que les textes connexes à la Convention révisée, le Manuel de procédures des opérations budgétaires et comptables, le Plan d'Action Stratégique 2016-2020 ou PAS II de la COREP ainsi que les instruments régionaux clés de gouvernance des pêches ont été adoptés par le Conseil des Ministres en première lecture.



Devant l'impérieuse nécessité de réajuster la grille salariale (traitement des salaires, allocations, indemnités, primes...) du personnel du Secrétariat Exécutif de la COREP datant de 1995, le Conseil des Ministres a élargi sa réflexion au problème global de financement de la COREP. Dans ce cadre, il a donné mandat au Secrétaire Exécutif de procéder au recrutement d'un auditeur aux fins de mener une étude qui fera des propositions sur le financement approprié de la COREP. Les termes de référence y relatifs devront prendre en compte, entre autres, le problème des rémunérations du personnel du Secrétariat Exécutif. Cette étude sera soumise au Conseil des Ministres à sa prochaine Session.

On retiendra également que le Conseil a examiné avec une attention particulière, le statut des pays observateurs à la COREP, la République d'Angola et la République de Guinée Equatoriale, qui ne cesse de perdurer. Il a invité lesdits pays à accélérer le processus de leur adhésion à la COREP.

Force est de reconnaître que l'ouverture de cette Session a été aussi marquée par le passage solennel de témoin entre le Président en exercice sortant, le Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo et le Président en exercice de la COREP entrant, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun, Docteur TAÏGA.

Enfin, comme souligné dans le rapport du troisième trimestre 2016, le TCP FAO-COREP/SFC/3501 « Renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale » a pris fin le 30 novembre 2016. Notre vœu ardent est de voir les Etats Membres de la zone COREP mettre en place des stratégies de relais aux fins de consolider les acquis et d'assurer leur pérennité au-delà du projet.

Fait à Libreville, le 30 décembre 2016



**Le Secrétaire Exécutif**

**Emile ESSEMA**

